sans jamais manifester un regret ni faire ostentation de son courage. L'année dernière, s'étant fait inscrire pour la session de Corse, quoique déjà souffrant, il se mit en route pour ce long voyage ; mais il dut s'arrêter à Marseille, où pour la première fois ses forces trahirent son ardeur.

M. le Président, se faisant l'interprète des sentiments de reconnaissance de la Société, rend un légitime hommage à la mémoire de ce bienfaiteur qui a laissé par testament des sommes importantes aux diverses Sociétés dont il était membre, voulant ainsi continuer après sa mort l'appui bienveillant qu'il leur donnait de son vivant.

M. le Président fait ensuite remarquer que depuis sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique, la Société botanique de France peut hériter, et que le legs qui vient de lui être fait, en lui offrant une première occasion d'user de cette faculté, est d'un heureux augure pour son avenir financier.

M. Duchartre fait hommage à la Société d'une brochure qui a pour titre : *Notions sur l'organisation des fleurs doubles, et Description de la fleur du* Lilium tigrinum Gawl. *flore pleno*, par M. P. Duchartre.

M. Malinvaud fait à la Société la communication suivante :

SUR QUELQUES MENTHES DES HERBIERS DU JARDIN BOTANIQUE DE BRUXELLES, par M. Ernest MALINVAUD.

Le jardin botanique de Bruxelles possède, parmi ses herbiers, des collections de Menthes d'une grande valeur : indépendamment des types belges décrits par Lejeune dans sa *Flore de Spa* (1) ou dans le *Compendium floræ belgicæ* (2), et plus récemment par M. l'abbé Ch. Strail dans sa *Monographie* des formes liégeoises (3), on y rencontre les Menthes de l'exsiccata classique de Reichenbach ; parmi celles de l'herbier de Martius (toutes revues par M. Bentham), des spécimens étiquetés par J. Becker, l'auteur de la *Flore des environs de Francfort* (4), et par Tenore ; la troisième édition, peu commune, des *Menthes rhénanes* de Wirtgen (5) ; enfin un lot inespéré d'échantillons authentiques, représen-

(1) *Flore de Spa*. Liége, 1811. — *Revue de la Flore de Spa*. Liége, 1824.
(2) *Compendium floræ belgicæ*, par Lejeune et Courtois. 3 vol., 1828-1836.
(3) *Monographie des Menthes qui croissent dans les environs de Liége*, par M. Ch.-A. Strail, in *Bull. Soc. roy. de bot. de Belgique*, t. III, p. 118-130.
(4) *Flora der Gegend um Frankfurt-am-Main*. Frankf., 1828.
(5) *Herbarium Mentharum rhenanarum*, édit. 3. Coblenz, 1864.

tant avec certitude une grande partie des espèces créées dans ce genre litigieux par Host et par Opiz (1).

Grâce à la bienveillante intervention de M. le professeur Edouard Bureau, auquel je suis heureux d'exprimer ici ma profonde gratitude, M. Crépin, Directeur du jardin botanique de Bruxelles, a bien voulu autoriser la communication de ces précieux matériaux ; l'envoi m'en a été fait et tous les renseignements à l'appui m'ont été fournis avec beaucoup de complaisance par M. A. Cogniaux, conservateur des herbiers de cet établissement scientifique ; qu'il me soit permis de saisir cette occasion d'adresser à ces Messieurs mes plus vifs remercîments.

Chacune de ces importantes collections mériterait d'être examinée séparément. Sans renoncer à faire plus tard un travail plus complet, je me bornerai aujourd'hui à relever dans les vérifications que j'ai faites quelques erreurs d'interprétation ou de synonymie particulières à des auteurs français.

1. **Mentha velutina** LEJ. *herb. !* (2). — Cette belle Menthe est si bien caractérisée par ses larges feuilles elliptiques ou arrondies, en cœur à la base, fortement dentées, vertes en dessus, plus pâles ou un peu blanchâtres en dessous, qu'on ne s'explique guère comment M. Godron (3), et après lui beaucoup de botanistes français, ont pu la rapporter en synonyme au *Mentha silvestris* linnéen, qui est le *Menthastrum spicatum folio longiore candicante* de Bauhin, et dont Linné dit expressément : « *foliis oblongis tomentosis serratis* » (4), et plus loin : « *folia albida* » (5). Cette erreur de synonymie n'est pas sans quelque rapport avec une notion assurément inexacte du *M. silvestris* L., auquel M. Godron attribue des « *feuilles ridées en réseau et bosselées* » (6) ; caractère appartenant en propre, non pas au *Mentha silvestris*, mais au *M. rotundifolia*, qui le transmet souvent aux nombreuses formes hybrides provenant du croisement de ces deux espèces (7). Le *Mentha velutina* fait certai-

(1) Ces échantillons sont extraits de l'herbier d'un botaniste belge, nommé de Cloet, qui avait habité Vienne pendant plusieurs années et y était entré en relations avec Host et Opiz.

(2) Lejeune (voy. *Compend. flor. belg.* II, p. 224-225) a fort bien indiqué les caractères différentiels des *Mentha silvestris* et *velutina*. Il dit du premier : « *foliis oblongo-lanceolatis acutis vel acuminatis, argute serratis, subtus imprimis tomentosis* », etc. ; et du second : « *foliis elliptico-cordatis, rugosis, obtuse serratis, subtus villosis* », etc.

(3) *Flore de France*, II, p. 649. Un grand nombre de nos flores locales ont reproduit cette synonymie.

(4) Linn. *Sp.* 804.

(5) Une forme rare, que j'ai rapportée, comme variété, au *M. velutina* (*Menth. exsicc.* n° 10), présente parfois un tomentum blanc à la face inférieure des feuilles, mais en cela elle s'éloigne du *M. velutina* type, et le réseau très-net des nervures secondaires sur cette même face, en imprimant à la plante le cachet des hybrides des *M. rotundifolia* et *silvestris*, ne permet pas de la confondre avec le type de cette dernière espèce.

(6) *Fl. de Fr.* II, p. 649.

(7) « Sur les feuilles du *M. silvestris* pur, les anastomoses des nervures secondaires

nement partie de ce groupe d'hybrides, et Lejeune lui-même n'est pas éloigné de le reconnaître, lorsque, après avoir donné la diagnose de son espèce, il a soin d'ajouter : « *Hybrida forsan proles ex M. nemorosa et rotundifolia, qua duplo altior* (1). »

Koch, dans la dernière édition de son *Synopsis*, a classé le *Mentha velutina* Lej. parmi les variétés du *M. silvestris* (2), dans lequel il comprend indistinctement toutes les Menthes à inflorescence en épi et à feuilles sessiles qui s'écartent du type *rotundifolia*. S'il a ainsi méconnu l'origine d'un grand nombre de produits hybrides, cette erreur est assurément moins grave que celle qui consiste à séparer du *M. silvestris* ses formes légitimes (*M. candicans*, *Brittingeri*, etc.), pour les annexer, comme variété *canescens*, au *M. viridis* (3). Ce singulier groupement, emprunté à E. Fries (4), et trop facilement accepté par plusieurs floristes français, n'a pas peu contribué, dans les trente dernières années, à jeter une grande confusion sur l'étude des Menthes de cette section.

Les *M. velutina* Lej. et *dulcissima* Dumortier sont une seule et même plante. Ces deux auteurs ont reconnu eux-mêmes cette synonymie, que les exsiccata belges établissent d'ailleurs d'une façon certaine. C'est donc à tort que M. Pérard (5), en créant dans sa section des *Silvestres* une subdivision des *Velutinæ* avec les *M. velutina* Lej., *dulcissima* Dum. et *gratissima* Wirtg., considère les deux premiers comme deux « types » distincts.

2. **Mentha candicans** CRANTZ (*herb.* de Martius, etc.). — Les formes légitimes retranchées du *Mentha silvestris* L. par quelques floristes se

sont ordinairement peu apparentes, et ne figurent pas, comme dans le *M. rotundifolia*, un réseau superficiel nettement dessiné. » (Malinvaud, *Menth. exsicc.* n° 8 ; voy. l'annotation au bas de l'étiquette.)

(1) Lejeune, *loc. cit.*

(2) *Syn. flor. germ. et helv.*, édit. 3, p. 476.

(3) Gren. et Godr. *Fl. de Fr.*, II, p. 649-650.

(4) OBS. 1. « *Mentha silvestris Scanica* (Herb. Norm. I, n° 18) *e descriptione manifeste* » *est Linnæana planta ejusdem nominis, inter* M. rotundifoliam *et* M. silvestrem *Auc-* » *torum medium tenens locum ; spicis suis spissis, obtusis, contiguis, foliis cordato-* » *oblongis rugosis obtusis, bracteis lanceolatis certe insignis est, et cum eisdem locis* » *cum* M. viridi *genuina nascatur de earum unione cogitare vix licet. Est quasi* M. ro- » tundifolia *grandiflora et elatior.* » — OBS. 2. « *Inter* M. silvestrem *L. et* M. viridem v. » canescentem (H. N. VII, n° 9 b), *quæ a* viridi *genuina nulla re differt præter folia,* » *subtus præcipue, cano-villosa, medium locum tenet* M. silvestris *Auct.* (H. N. IX, n° 11). » (E. Fries, *Novitiæ floræ Suecicæ, Mant. tert.*, p. 56-57. Upsal, 1842.)

(5) Pér., *Classif.* p. 42. — M. Alexandre Pérard est l'auteur de deux mémoires sur le genre *Mentha*. Le premier a paru dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, en 1870 (t. XVII, p. 331-347), sous ce titre : « *Essai d'une classification des Menthes françaises* », et fait partie d'un « *Catalogue des plantes de l'arrondissement de Montluçon* » (p. 142-160 du tirage à part). Le second travail, intitulé : « *Classification du genre Mentha* », a été publié en 1877, dans le tome XIV, p. 457-516, du *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*. Dans les citations que j'aurai occasion de faire de ces deux écrits, je me servirai des abréviations : Pér. *Cat. Montl.*, Pér. *Classif.*, et j'indiquerai pour chacun d'eux la pagination du tirage à part.

retrouvent dans leurs écrits sous différents noms, notamment sous celui de *M. candicans*, que chaque auteur réserve pour une variété particulière, à l'exclusion des autres. Le *M. candicans* de celui-ci devient *M. mollissima* pour celui-là, *M. canescens*, *incana* ou *pallida* pour un troisième, etc. Cependant les écrits de Crantz ne semblent guère autoriser ceux qui émiettent le *M. silvestris* en nombreuses espèces à l'associer à cette entreprise ; dans ses *Stirpes austriacæ*, il ne décrit que six espèces pour le genre *Mentha* : *M. spicata*, *gentilis*, *verticillata*, *candicans*, *Pulegium* et *aquatica* ; et son *M. candicans*, comme on peut s'en assurer par un simple coup d'œil sur le texte (1), n'est ni plus ni moins que le *M. silvestris* L. Crantz, en créant ce nom nouveau, ne prévoyait probablement pas les applications variées qu'on en ferait après lui.

3. **Mentha crispo-silvestris** SPENN. (2) (*herb.* de Martius). — Cette Menthe à feuilles crispées est le *M. Lamarckii* Ten. (3), *M. crispa* de quelques auteurs et jardins botaniques ; elle ne diffère que par sa pubescence du *M. cordifolia* Op. (in *herb.* Lejeune), qui est le *M. crispa* Koch et mult. auct. Elle a les bractées filiformes ciliées, les calices, en un mot l'épi très-franc du *M. silvestris* ; il est donc inadmissible d'en faire, à l'exemple de M. Pérard, une variété *crispa* du *M. rotundifolia* (4).

4. **Mentha cordifolia** OP. (*herb.* Lejeune), *M. crispa* Koch et mult. auct. — Cette forme a été rangée par M. Pérard (5), avec le *M. crispata* Schrad., au nombre des variétés du *M. viridis*, qui en présenterait ainsi deux avec des feuilles incisées crépues, tandis que le *M. piperita* n'en aurait aucune. Koch, avec plus de raison, attribue à ce dernier son *M. crispa*, qui est le *M. cordifolia* Op., et dit fort bien à ce sujet : « *Structura et glabrities caulis, ramorum, spicarum, pedicellorum, calycum* » *florumque exacte ut varietatis antecedentis*, M. piperitæ officinarum ; » *sed folia ovata, bullato-rugosa, margine crispa et inciso-dentata,* » *dentibus lanceolatis acuminatis, spicæ maximam similitudinem cum* » *spicis* M. piperitæ *habent* (6). » D'ailleurs le *M. cordifolia*, quoique moins pubescent que le *M. Lamarckii*, est loin d'être aussi glabre que les *M. viridis* et *crispata*, et ses feuilles sont visiblement pétiolées, même sur la tige principale : autant d'objections sérieuses contre son attribution au *M. viridis*, même si ce dernier n'était déjà pourvu, avec le *M. crispata*, de sa variété à feuilles crispées, sur laquelle tout le monde est d'accord.

5. **Mentha hirta** WILLD. (Wirtg. *herb. Menth. rhen.* ed. 3, n° 45). —

(1) Crantz, *Stirp. austr.* p. 330.
(2) Malinvaud, *Menth. exsicc.* n° 120.
(3) Tenore, *Syll.* p. 283.
(4) Pér. *Cat. Montl.* p. 149.
(5) Pér. *loc. cit.*
(6) *Syn.* édit. 3, p. 477.

La plante ainsi nommée par Wirtgen vient à l'appui de l'opinion de Koch, qui rapporte le *M. hirta* Willd., comme variété, au *M. nepetoides* Lej. (1). C'est donc à tort que le savant et regretté Boreau faisait entrer dans son *M. hirta* des formes intermédiaires entre les *M. sativa* et *aquatica*, à inflorescence simulant un épi par suite de la dégénérescence bractéiforme des feuilles supérieures et du rapprochement de nombreux verticilles vers le sommet de la tige. Je désigne sous le nom de *pseudostachya* l'exagération de cet état, généralement transitoire, offert par certaines variétés du *M. sativa*, faisant retour au type *aquatica* (2). Le groupement spiciforme des verticilles supérieurs peut bien donner lieu à une certaine ressemblance extérieure avec le type si connu des *Spicatæ petiolatæ* (*M. nepetoides*, *pubescens*, etc.) ; mais, dans ces dernières, la face interne de la corolle est glabre, tandis qu'elle est toujours velue dans les *Sativæ*, même se dissimulant le mieux sous l'apparence *pseudostachya*. Ce caractère, indépendamment de quelques autres différences qui ne sauraient échapper à un œil exercé, est ici particulièrement décisif. — Boreau faisait la même erreur lorsqu'il réunissait au *M. canescens* Roth, qui est un *silvestris*, des formes ambiguës, situées également sur les limites des *M. sativa* et *aquatica*. M. Lloyd, dans son excellente *Flore de l'Ouest* (3), a signalé parmi les variétés du *M. aquatica* les « *M. hirta* Willd. Bor. » et « *canescens* Roth ex Bor. », spécifiant avec raison qu'il se référait, pour les plantes ainsi nommées, aux déterminations de l'auteur de la *Flore du centre*.

6. **Mentha Maximilianea** F. Sch. (Wirtg. *exsicc.*) (4). — Largement distribué et successivement publié par Schultz dans ses exsiccata (5), dans ceux de Wirtgen et dans le nôtre (6), le *Mentha Maximilianea*, hybride des *M. aquatica* et *rotundifolia*, est une plante aujourd'hui bien connue. Sa variété *exserta*, *recedens ad M. aquaticam*, beaucoup plus rare que le type, s'en distingue par la brièveté des épis, qui manifeste un retour à l'inflorescence *capitata ;* au contraire, la variété *inclusa*, qui est la forme ordinaire, est remarquable par le développement de ses épis, généralement plus robustes que ceux du *M. Schultzii* Bout., autre production hybride issue des mêmes parents

(1) « Mentha nepetoides *variat foliis subtus laxius hirsutis et præcipue in venis tantum pilosis :* M. hirta *Willd.* En. h. berol. 2.608 ; *atque foliis subtus densius pilosis, pilis crispulis :* M. pubescens *Willd !* l. c.; *vidi specimina authentica collectionis regiæ berolinensis.* » (Koch, *Syn.* édit. 3, p 476.)

(2) Le n° 48 de nos *Menthæ exsiccatæ præs. gall.* offre un bon exemple de ce curieux état *pseudostachya*.

(3) Édit. 3, p. 238.

(4) *Menth. rhen.* éd. 1, n. 77 et 78 ; édit. 2, n. 63 ; édit. 3, n. 82.

(5) *Herb. Norm.*, n°s 115 et 116.

(6) *Menth. exsicc. præs. gall.*, n°s 27 et 28.

et différant à peine de la précédente. Dans son dernier système (1), M. Pérard, méconnaissant l'étroite parenté qui unit ces deux plantes, les classe dans des sections différentes et les y associe à d'autres formes parfois très-diverses. Le *Mentha Schultzii* est rangé parmi les « types » de ses *Pubescentes* avec les *M. pubescens, nepetoides, hirta*, qui sont des hybrides des *M. silvestris* et *aquatica*. Quant au *M. Maximilianea*, qui, d'après M. Pérard, « *établit le passage entre l'inflorescence en épi et celle en tête terminale* », ce qui n'est vrai que pour la variété *exserta*, il est relégué au dernier rang des « types » de la section des *Subcapitatæ*, à la suite des *M. adspersa, hispidula, Lloydii* et *Pimentum*. Or, 1° le *M. adspersa*, synonyme du *M. citrata* Ehr., est justement placé par Mœnch (2), son auteur, dans la section « *floribus capitatis* »; 2° Nees (3) a classé son *M. Pimentum* parmi les *Spicatæ*; 3° nous verrons bientôt que *M. Lloydii* Bor. appartient à un autre sous-genre, et 4° *M. hispidula* Bor., simple forme du *M. pubescens* Willd., est bien différent des trois précédents. Séparer le *M. Maximilianea* du *M. Schultzii* pour le faire entrer dans cette réunion disparate, c'est ne tenir aucun compte des affinités naturelles.

7. **Mentha Pimentum** NEES (*herb.* Lejeune). — C.-G. Nees ab Esenbeck avait décrit sous ce nom, dans la première édition, publiée en 1825, du *Compendium* de Bluff et Fingerhuth (4), une forme à feuilles ovales-oblongues du *M. piperita* Huds. (non L.), et l'avait placée dans les *Spicatæ*, en citant à tort comme synonyme le *M. piperita* L., qui est du groupe des *Capitatæ* (*Sp.* 805). Dans la seconde édition du même ouvrage, qui parut en 1837, revisée avec le concours du même C.-G. Nees ab Esenbeck, le genre *Mentha* fut complétement remanié; on y chercherait vainement les *M. Pimentum* Nees et *M. piperita* L., justement remplacés par le *M. piperita* Huds. (5), qui est celui de tous les jardins et peut offrir dans ses feuilles et la longueur des épis de légères variations. M. Pérard, ignorant peut-être cette correction (6), ou désireux de reprendre pour son compte le nom successivement créé, puis abandonné

(1) Pér. *Classif.* p. 45.

(2) Mœnch, *Method.* p. 379.

(3) Nees ab Esenb. in Bluff et Fingerh. *Comp. fl. Germ.* édit. 1, t. II, p. 13.

(4) « Mentha Pimentum : *foliis ovatis petiolatis remote serratis glabris, margine et » caulis angulis scabris, spicis capitatis ovatis, calycibus antrorsum, pedicellis retrorsum » pubescentibus.* » (Nees, *loc. cit.*)

(5) Bluff et Fing. *Comp.* édit. 2, *curantibus J. Bluff, C.-G. Nees ab Esenbeck et J.-C. Schauer*, t. I, pars 2, p. 320.

(6) M. Pérard, dans son deuxième mémoire, se borne à faire entrer le « *M. Pimentum* Nees » dans l'énumération des « types » de ses *Subcapitatæ*, sans nommer l'ouvrage où il en a trouvé la description; mais dans son précédent travail (*Cat. Montl.* p. 148), il avait cité le *Compendium* de Bluff et Fingerhuth, sans indiquer l'édition ; il est permis de conclure qu'il ne connaissait que la première.

par Nees, l'a donné, comme nous venons de le voir, à l'un des « types » de sa section des *Subcapitatæ*, dont les espèces seraient caractérisées, d'après lui, par : « *Inflorescence en épi court-obtus ou en tête terminale ; feuilles ovales à base arrondie ou cordiforme* (1). » Or on peut voir dans l'herbier de Lejeune un spécimen authentique du *M. Pimentum* Nees, présentant un épi allongé au sommet de l'axe primaire et des feuilles ovales-oblongues à base rétrécie et décurrente sur le pétiole ; en un mot, on a sous les yeux l'une des formes communes du *M. piperita* Huds., et l'on comprend la réduction opérée par Nees, dès qu'il eut connaissance de l'espèce de Hudson. M. Pérard, procédant en sens inverse, ne se borne pas à maintenir une distinction spécifique entre les *M. Pimentum* Nees et *piperita* Huds.; il les place dans des sections différentes de son dernier système (2), et attribue à l'espèce de Nees des caractères qu'on ne retrouve pas sur les échantillons authentiques. Il est difficile de passer plus loin de la vérité.

8. **Mentha Lloydii** Bor. (*Menthes de l'herbier d'Europe*). — M. Pérard, tenant pour « embryonnaire » et surannée la division linnéenne des Menthes en *Spicatæ*, *Capitatæ* et *Verticillatæ*, d'après l'inflorescence (3), relègue ce caractère à l'arrière-plan, et empruntant à Wirtgen celui qui est la clef de voûte de son nouveau système, adopte les sous-genres *Eumentha* et *Trichomentha*, basés sur l'absence ou l'existence de poils à la face interne de la corolle. Conséquent avec ce principe, M. Pérard n'ayant aperçu aucun vestige de villosité à l'intérieur de la corolle du *M. Lloydii*, en a fait un *Eumentha* (3e sous-section de la 5e section, etc.) (4). Si l'on vérifie toutefois ce prétendu *Eumentha*, en s'aidant d'une bonne loupe, on peut voir à la partie inférieure du tube de la corolle des poils courts et peu nombreux, mais constants, qui le font passer immédiatement dans le sous-genre *Trichomentha*.

9. **Mentha palustris** Mœnch, **M. crenata** Beck. (*herb.* de Martius) ; **M. atrovirens, origanifolia, pulchella** et **viridula** Host (*herb.* de Cloet). — Ces divers *Mentha*, rangés par M. Pérard (5) dans les *Arvenses*, sont du groupe des *Sativæ*.

10. **Mentha dentata** Mœnch (6). — Opiz en a fait son *M. ciliata* (*herb.*

(1) Pér. *loc. cit.*

(2) M. Pérard classe le *Mentha piperita* Huds. dans sa sous-section des *Piperitæ* (*Classif.* p. 44), à côté du *M. balsamea* W., variété du *M. viridis* (sec. Lejeune, *Comp.* et *herb.*).

(3) « *De nos jours plusieurs floristes français et belges, ne tenant pas compte de » l'état actuel de la science, s'obstinent encore à conserver cette classification embryon- » naire, qui n'avait sa raison d'être qu'à une époque où le nombre des Menthes connues » était très-restreint.* » (Pér. *Classif.* p. 10.)

(4) « *M. Lloydii* Bor. *corolle glabre à l'intérieur.* » (Pér. *Cat. Montl.* p. 148,

(5) Pér. *Cat. Montl.* p. 156-157.

(6) *Meth.*, p. 380.

Lejeune). Quel que soit le nom préféré, ses feuilles crispées, subcordiformes ou largement ovales, à bords laciniés, le distinguent au premier coup d'œil du *M. cardiaca* Ger., dont les feuilles sont lancéolées, non crispées, rétrécies aux deux extrémités, régulièrement et finement dentées. L'opinion de M. Pérard, qui trouve ces deux plantes semblables (1), est nécessairement fondée, au moins pour l'une d'elles, sur une erreur de détermination. Dans son premier travail, cet auteur faisait une assimilation non moins contestable entre les *M. pratensis* Sole et *dentata* Mœnch (2).

11. **Mentha gentilis** L. (*herb.* Lejeune, etc.). — Les Menthes du groupe *Gentilis* se distinguent nettement des autres *Verticillatæ* par la glabréité de la base du calice et de la face interne de la corolle. Tous les auteurs qui ont passé sous silence, dans leur diagnose du *M. gentilis,* ces deux caractères précis et constants, ont complétement méconnu cette espèce linnéenne, avec laquelle ils ont confondu certaines variétés parviflores et glabrescentes des *M. arvensis* et *sativa.* Les savants auteurs de la *Flore de France* n'ont pas su éviter eux-mêmes cette erreur, qui a été reproduite dans un grand nombre de flores locales. On peut dire d'une manière générale que, sauf le *M. rubra* Sm., rencontré çà et là, mais toujours échappé des jardins, les autres variétés du *M. gentilis* sont excessivement rares dans la flore française : celles qu'on a découvertes en Savoie pourront se retrouver plus à l'ouest ; partout où les *M. arvensis* et *viridis* croissent au voisinage l'un de l'autre, l'apparition du *M. gentilis* est possible, mais presque toutes les indications de localités qu'on lui a attribuées en France jusqu'à ce jour reposent sur des erreurs de détermination (3).

12. **Mentha Pauliana** et **Wirtgeniana** F. Sch. (Wirtg. *exsicc.*). — J'ai divisé, en 1874, l'intéressant groupe *Gentilis* en deux sections, que j'ai désignées par les mots plus expressifs qu'euphoniques de *Sativastrum* et *Arvensastrum*, indiquant un rapport dans la forme générale du calice avec celui du *Mentha sativa* ou du *M. arvensis.* Dans le dernier mémoire de M. Pérard se retrouve la même division sous des noms différents. Il attribue en effet à ses *Gentiles veræ* (4) un « *calice campanulé, à dents courtes* » *triangulaires-aiguës, à base élargie ; feuilles sessiles ou brièvement pétio-* » *lées* »; et à la sous-section des *Pseudo-gentiles* un « *calice tubuleux-*

(1) Pér. *Classif.* p. 56.

(2) Pér. *Cat. Montl.*, p. 159. — Les excellentes figures que Sole a données, dans ses *Menthæ britannicæ*, de son *Mentha pratensis* (tab. 17) et du *M. cardiaca* Ger., qui est son *gentilis* (tab. 15), font bien connaître l'un et l'autre.

(3) Au mois d'août dernier, notre confrère M. Gaudefroy a rapporté d'un voyage botanique en Auvergne un véritable *Mentha gentilis*, de la section *Arvensastrum*, récolté par lui près du village de la Gravière, arrondissement de Murat (Cantal), à 1200 mètres environ d'altitude. Cette belle découverte est la première constatation authentique, à ma connaissance, de l'existence du *M. gentilis* dans le centre de la France. (*Note ajoutée pendant l'impression*, janvier 1879.)

(4) Pér. *Classif.* p. 55.

» *campanulé cylindrique ou oblong, à dents allongées ou subulées; feuilles* » *souvent longuement pétiolées* ». Mais les « types » qu'il range dans l'une et l'autre de ces subdivisions n'ont pas toujours les caractères qu'il leur assigne: ainsi le *M. Wirtgeniana* (1) Sch., qui figure dans les *Gentiles veræ*, est un *Pseudo-gentilis* très-net avec ses calices tubuleux à dents acuminées, ses feuilles assez longuement pétiolées, etc., et pourrait permuter avec le *M. cardiaca* Ger. placé dans le second groupe, où il introduit les caractères du premier : calice campanulé, feuilles subsessiles, etc. Le *M. gracilis* (2) est un autre *Pseudo-gentilis* égaré dans les *Gentiles veræ*. M. Pérard fournit ainsi lui-même un argument topique contre l'emploi de ces expressions appliquées à des formes qui offrent entre elles tous les passages et rentrent toutes au même titre dans le groupe *Gentilis*, dont les caractères généraux leur sont communs. Aussi je conserverai, quoique sans doute moins agréables à l'oreille, les mots *Sativastrum* et *Arvensastrum*, à la fois plus anciens (3) et moins compromettants.

13. **Mentha stachyoides** Host. (*herb.* de Cloet). — M. Pérard, dans son premier travail (4), plaçait les *Mentha mollis* Sch. et *stachyoides* Host dans ses *Arvenses* ; puis tenant compte, dans son dernier mémoire (5), d'une de mes observations relative au *M. mollis* (6), il l'a réuni, dans sa section des *Schultzæ*, aux *M. Wohlwerthiana* et *Mülleriana* Sch., dont il est en effet très-voisin. Le *M. stachyoides*, n'étant qu'une forme des *M. mollis* et *Scordiastrum* Sch., doit en suivre les vicissitudes et se classer aussi parmi les *Schultzæ*, nouvelle section récemment inaugurée par M. Pérard et qui reproduit sous un autre nom mes *Arvenses spuriæ*.

14. **Mentha canadensis** L. — L'herbier de Martius contient plusieurs spécimens de cette espèce, certifiés par M. Bentham. Sur quelques-uns on voit des calices fructifères arrondis à la base, parfaitement campanulés ou presque urcéolés, comme ceux du *M. arvensis* arrivés à maturité. M. Pérard pourrait donc réunir ces deux espèces dans sa subdivision des

(1) F. Schultz décrit en ces termes les feuilles et les calices de son *Mentha Wirtgeniana* : « *Foliis inferioribus majoribus longius petiolatis, supremis minoribus brevissime petiolatis...; calycibus tubuloso-campanulatis* »; et pour son *M. Pauliana* : « *Foliis longe petiolatis...; calycibus cylindrico-campanulatis*, etc. » (*Jahresb. d. Pollichia*, 1854, p. 40-43.)

(2) Voy. Sole, *Menth. britann.* tab. 16.

(3) Voyez l'observation au bas de l'étiquette du *Mentha rubra* Sm., publié dans nos *Menthæ exsiccatæ*, n. 61 (ann. 1874).

(4) *Cat. Montl.* p. 156-157.

(5) *Classif.* p. 56.

(6) « Ce beau *Mentha* (*M. mollis*) a des affinités manifestes, non-seulement avec le » *M. Scordiastrum* F. Sch., dont il est peu distinct, mais avec les *M. Wohlwerthiana*, » *Mülleriana, micrantha* Sch. et quelques autres moins connus... Je suis porté à admettre que ces diverses formes, également rares et qui s'écartent des types communs, » sont des hybrides des *M. rotundifolia* et *arvensis*.... » (*Obs.* au bas de l'étiquette du *M. mollis*, publié en 1874, sous le n° 71 de nos *Menthæ exsiccatæ*.)

Arvenses, qui ont, d'après lui, un « *calice campanulé, les fructifères en grelot à base arrondie* », tandis que les *Subtubulosæ*, parmi lesquels il place le *M. canadensis*, se distingueraient par un « *calice tubuleux-campanulé, c'est-à-dire tubuleux à la partie inférieure et en cloche à la* » *partie supérieure* » (1). Cette distinction repose sur une erreur d'observation. Dans toutes les variétés du *M. arvensis*, la forme du calice est en corrélation nécessaire avec le développement des achaines : s'ils avortent, le calice, restant vide, est plus ou moins turbiné ; mais dès que l'ovaire augmente de volume, ne pouvant plus tenir au fond de l'entonnoir dans lequel il est placé, il distend la base et la partie moyenne du calice, qui, de tubuleux-campanulé qu'il était d'abord, finit par devenir urcéolé. Les *Arvenses* de M. Pérard commencent par être des *Subtubulosæ*, et cessent d'appartenir à cette section lorsque les calices fructifères ont été gonflés par les achaines normalement développés.

15. **Mentha Rothii** NEES V. ESENB. (*herb.* Lejeune). — Nees, dans la description *princeps* de cette espèce, lui reconnaît « des feuilles ovales » acuminées, en coin à la base, grossièrement dentées en scie, à dents » égales et écartées » (2). L'échantillon nommé *Mentha Rothii* par Opiz, dans l'herbier de Lejeune, présente des feuilles assez grandes, non bractéiformes au sommet de la tige, et des verticilles à peu près également espacés, le plus élevé non terminal. — Le *Mentha Rothii* de M. Pérard, au contraire, a des « *feuilles petites, obscurément ou peu dentées* » et des « *glomérules supérieurs rapprochés en épi ou petit capitule parfois terminal et mélangé de feuilles florales bractéiformes qui les dépassent* » *plus ou moins* » (3). Ce signalement est très-différent de celui donné par Nees, et l'on ne peut en trouver la raison, M. Pérard n'indiquant presque jamais les herbiers ou autres documents qu'il a consultés.

16. **Mentha deflexa** DUMORTIER (*herb.* Lejeune) (4). — Cette espèce serait, d'après M. Pérard (5), une forme du *M. origanifolia* Host « *dont* » *la partie supérieure de la tige est plus ou moins inclinée, parfois* » *presque horizontalement* ». D'après M. Dumortier lui-même, ce sont les rameaux, et non la tige principale, qui seraient parfois défléchis, « *pilis caulinis ramisque deflexis* Dum. *Prodr.*, p. 49 ». M. Pérard s'est trompé plus gravement en rapportant le *M. deflexa*, simple variété du *M. arvensis* L., au *M. origanifolia* Host, qui est du groupe *Sativa*, ainsi que nous l'avons déjà dit.

(1) *Classif.* p. 50-51.

(2) « *Foliis ovatis acuminatis basi cuneatis remote grosse serratis, serraturis æqualibus*, etc. » (Nees, in Bluff et Fingerh. *Comp.* édit. 1, t. II, p. 18.)

(3) Pér. *Cat. Montl.* p. 152.

(4) Malinvaud, *Menth. exsicc.* n. 82.

(5) *Cat. Montl.* p. 157.

17. **Mentha fontana** OPIZ (Weihe in *herb.* Lejeune). — M. Pérard donne à cette espèce des pédicelles velus, et la place dans sa sous-section *Pseudo-arvensis*, caractérisée par des « *bractées supérieures au moins aussi » longues que les glomérules fleuris de la tige, celles des glomérules infé-» rieurs généralement plus longues* » (1). L'échantillon de *M. fontana* que renferme l'herbier Lejeune ne vérifie pas ces indications ; il présente des pédicelles presque entièrement glabres et des bractées beaucoup plus courtes que les glomérules fleuris. Je n'accorde assurément, pour ma part, qu'une très-faible valeur à ces deux caractères, ainsi qu'au *M. fontana ;* mais il importe, si l'on mentionne ces petites espèces, même pour les discuter, de ne point les dénaturer.

18. **Mentha gracilis** R. BR., **M. Cunninghamii** BENTH. (*herb.* de Martius). — Ces deux espèces ne resteront pas dans le genre *Mentha*, surtout si l'on en exclut le *M. Pulegium*, qui y serait beaucoup moins déplacé. M. Pérard admet le genre *Pulegium ;* il aurait dû, à plus forte raison, rayer de sa classification ces deux espèces australes, ou du moins, pour être conséquent avec le système diviseur à outrance qu'il avait si largement pratiqué jusque-là, ne pas les réunir avec quelques autres exotiques dans son groupe *Menthopsis* (2), composé de types infiniment plus dissemblables entre eux que les simples formes, souvent à peine distinctes, distribuées par cet auteur dans des sections, parfois même dans des sous-genres différents. Les rapprochements forcés et les séparations arbitraires font également violence aux affinités naturelles.

M. le Président invite M. Malinvaud à déposer pour quelque temps à la bibliothèque de la Société, où ceux qui prennent intérêt à l'étude des Menthes pourraient les examiner à loisir, les nombreux échantillons qu'il a présentés à l'appui de sa communication.

M. Malinvaud répond qu'il s'empressera de déférer à ce désir, et que la plupart de ces échantillons font partie d'un exsiccata (3), consacré spécialement au genre *Mentha*, dont il se propose de déposer plus tard un exemplaire dans l'herbier de la Société.

M. Cornu fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR QUELQUES CHAMPIGNONS DES ENVIRONS DE PARIS,

par **M. Maxime CORNU.**

Dans une excursion publique, dirigée par M. Chatin à travers les collines calcaires de l'Isle-Adam, un élève de l'École de pharmacie trouva

(1) *Cat. Montl.* p. 155.
(2) *Classif.* p. 57-58.
(3) ***Menthæ exsiccatæ præsertim gallicæ*, auctore Ernest Malinvaud. Voyez *Bull. bibliographique*, t. XXIV, p. 43.**